



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
5 février 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement

des entreprises et le renforcement des capacités pour la science,
la technologie et l'innovation

Deuxième session

Genève, 20-22 janvier 2010

Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa deuxième session

tenue au Palais des Nations, à Genève, du 20 au 22 janvier 2010

I. Résumé du Président

1. La deuxième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation a examiné les éléments fondamentaux d'un cadre général pour l'entrepreneuriat et d'un cadre général pour la science, la technologie et l'innovation (STI). Elle a été ouverte par le Président de la précédente session de la réunion d'experts pluriannuelle, M. Miguel Angel Alcaine Castro (El Salvador), qui a insisté sur l'importance fondamentale de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, et pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ses observations liminaires le Secrétaire général de la CNUCED, Supachai Panitchpakdi, a dit que, sur la base des résultats des travaux de l'année précédente, la deuxième session de la réunion d'experts pluriannuelle serait plus spécifiquement consacrée à la question de la formulation, du suivi et de l'évaluation de politiques de l'entrepreneuriat et de la STI propres à appuyer et à stimuler les stratégies de développement économique. Il a rappelé aussi aux participants que les pays commençaient tout juste à émerger de la crise économique et financière, et que le redressement de l'emploi était un enjeu critique qui figurait au premier plan des priorités d'action des gouvernements. La réunion devrait donc chercher à arriver à des résultats pragmatiques pour aider les gouvernements à formuler des politiques novatrices pour renforcer la compétitivité des entreprises et créer à nouveau des emplois après la crise.

2. Lançant la discussion sur les politiques de développement de l'entrepreneuriat, un expert a dit qu'il n'y avait pas de cadre de politique parfait. Les politiques de l'entrepreneuriat pouvaient varier beaucoup d'un pays à un autre, puisque chaque pays était unique de par ses réalités économiques et sociales, ses moyens et ses objectifs spécifiques. Il fallait donc que les politiques soient clairement ciblées et adaptées à un contexte précis. Les décideurs devaient opérer dans un écosystème complexe, en tenant compte du rôle et de l'interaction des acteurs représentant le secteur privé, les milieux universitaires, les institutions financières et les centres de recherche. Et les politiques devaient aussi remplir trois grands critères: a) être cohérentes, méthodiques et complètes; b) améliorer le climat économique et la culture entrepreneuriale; et c) promouvoir et appuyer activement l'entrepreneuriat.

3. Les experts ont mis en avant la nécessité d'évaluer avec soin les programmes d'appui et de partager les leçons apprises sur ce qui fonctionnait bien ou ne fonctionnait pas. Ils ont recommandé de choisir des indicateurs qui soient pertinents et qui reflètent la qualité de l'entrepreneuriat, autant que ses aspects quantitatifs. Il convenait en particulier de choisir un petit nombre d'indicateurs clairs et pertinents, plutôt que des indicateurs facilement mesurables mais moins appropriés. Les experts ont suggéré à cet égard d'étudier attentivement les indicateurs de l'entrepreneuriat existants, comme ceux élaborés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour les adapter à la réalité des pays en développement, et de collecter les données en coordination avec les services statistiques nationaux. Les données devraient être collectées sur une certaine durée afin d'obtenir des séries de données pour les analyses comparatives aux niveaux national et international. Plusieurs experts ont souligné l'importance de ces comparaisons qui servaient à améliorer l'efficacité des politiques.

4. Il a été dit aussi que beaucoup de pays en développement étaient confrontés à des problèmes particuliers – notamment prévalence de microentreprises, création d'entreprises «par nécessité/pour survivre» par rapport à la création d'entreprises «par opportunité», et importance du secteur informel. Mais tous les types d'entrepreneurs étaient jugés importants pour le développement économique: les entrepreneurs par opportunité dynamiques pour leur contribution immédiate à la croissance économique, et les entrepreneurs par nécessité pour leur contribution à la création d'emplois. Ils méritaient donc les uns et les autres d'être appuyés par des moyens appropriés. Il y avait plusieurs leçons à tirer des politiques ou des programmes existants en faveur de l'entrepreneuriat, qui permettaient de mieux comprendre les «pratiques exemplaires» et les moyens de les reprendre. Il a été notamment recommandé de prêter une attention particulière aux éléments suivants: a) environnement général propice à l'entrepreneuriat; b) promotion de l'entrepreneuriat, politiques et création de réseaux; c) entrepreneuriat, éducation et compétences; d) recherche-développement (R-D), exploitation commerciale de la technologie et services de vulgarisation; e) soutien financier pour la création et le développement des entreprises; et f) cadre réglementaire. Dans ce contexte, la nécessité d'un répertoire des pratiques exemplaires a été mise en relief. Ce répertoire aurait trois fonctions: a) constituer un mécanisme de liaison entre les experts; b) recueillir au niveau mondial des informations complètes sur les programmes gouvernementaux et autres pour l'entrepreneuriat et l'innovation; et c) servir d'outil pour définir et comparer les politiques favorisant l'entrepreneuriat et l'innovation. Le répertoire permettrait aussi de concevoir un ensemble de moyens pour aider les décideurs à formuler et à promouvoir des politiques de l'entrepreneuriat et à évaluer leur impact. En ce qui concerne la création d'une base de données, il a été souligné que pour que des pratiques soient répertoriées dans la base de données et définies comme exemplaires, on devrait montrer qu'elles avaient eu un réel impact en termes par exemple d'innovation, de reproductibilité et de durabilité, ainsi que sur le plan socioéconomique.

5. Passant à la question des cadres généraux pour la STI, un expert s'est référé à certains des grands tournants de la pensée à ce sujet au cours des quarante dernières années, et à leurs incidences pour l'analyse, les statistiques et les politiques actuelles concernant la STI. Il a

souligné que l'innovation et l'entrepreneuriat étaient tous deux très importants pour les pays en développement et qu'il y avait eu une évolution de la conception du rôle de la STI dans le développement économique, l'accent étant désormais davantage sur l'innovation et moins sur la recherche-développement industrielle traditionnelle. Il a souligné la place de plus en plus grande de la «collaboration pour l'innovation» et du «partage des savoirs» au niveau transfrontière, au détriment de la recherche pure et au profit d'aspects organisationnels, économiques et sociaux de nature plus générale; cela pouvait expliquer en partie pourquoi il était fait de plus en plus souvent référence à l'innovation plutôt qu'à la recherche-développement.

6. Des experts ont aussi expliqué que si la STI était importante pour tous les pays, ceux-ci avaient besoin de politiques différentes selon leur niveau de développement économique. Pour les pays industrialisés par exemple, il fallait des politiques pour maintenir l'élan; pour les nouveaux pays industriels, il s'agissait de favoriser l'éclosion de gagnants potentiels; et pour les pays moins développés, il fallait organiser les systèmes de savoirs locaux. Le concept de système national de l'innovation était utile pour les pays en développement parce qu'il mettait en exergue le rôle central de l'État dans la coordination et parce qu'il reconnaissait explicitement la nécessité de politiques cohérentes et l'importance des relations institutionnelles.

7. On a fait valoir que l'innovation sous toutes ses formes pouvait être importante pour l'activité économique dans les pays en développement, même si elle ne reposait pas sur la recherche-développement formelle (comme certaines activités dans les secteurs créatifs). Il y avait d'énormes opportunités d'innovation grâce à la demande dans ces pays, où la population et en particulier les personnes à faible revenu avaient d'importants besoins encore insatisfaits. L'enjeu consistait donc à déterminer quelles étaient les politiques les plus efficaces dans les pays en développement et comment développer de solides capacités en matière de STI et des systèmes d'innovation valables. Il fallait pour cela recueillir des éléments d'information dans les pays développés et dans les pays en développement et élaborer des indicateurs appropriés pour mesurer ce qui était le plus important et le plus pertinent pour ces pays. Il a été souligné aussi que les objectifs d'une politique ne se mesuraient pas par tel ou tel ratio entre produit intérieur brut et investissement dans la recherche-développement, et que les résultats qualitatifs étaient beaucoup plus importants.

8. On a aussi insisté sur la nécessité d'une mesure quantitative comparable pour les indicateurs de la STI, prenant en compte le rôle de la STI dans le développement et son évolution. Ces indicateurs aideraient les pays à prendre des décisions en connaissance de cause et à formuler des politiques de STI propres à renforcer leurs capacités technologiques. La simple mesure des apports scientifiques et technologiques ne suffisait pas pour capturer l'innovation dans toutes ses dimensions.

9. La question de la mesure de l'innovation a aussi été considérée au cours du débat. Le problème consistait à capturer les aspects non seulement quantitatifs, comme aujourd'hui, mais aussi qualitatifs, par exemple: a) une mesure approfondie de la performance; b) les compétences et les capacités des diplômés, et pas seulement le nombre d'années de scolarité; et c) les activités en matière de STI, et pas seulement les stocks et les flux. Il ne fallait pas non plus négliger l'importance du secteur informel dans beaucoup de pays en développement, même si on manquait d'outils pour capturer des données statistiques sur un secteur qui avait pourtant sa place dans la mesure de l'innovation. Les pays en développement étaient particulièrement intéressés par les technologies aidant à lutter contre la pauvreté et par les moyens permettant de promouvoir l'innovation, comme la microfinance et les réseaux d'innovation. Des données de meilleure qualité et plus accessibles sur l'innovation aideraient les décideurs à mettre en place un écosystème pour le développement des connaissances et la promotion de l'innovation.

10. Afin de mieux comprendre les «pratiques exemplaires» des politiques de l'entrepreneuriat et comment les reproduire, les experts ont recommandé de prêter particulièrement attention aux points suivants:

a) Surmonter la «peur de l'échec»: la nécessité de développer une culture entrepreneuriale positive a été soulignée. Cette culture devait reposer sur la confiance et sur des attitudes positives vis-à-vis de l'entrepreneuriat, et permettre aux individus de surmonter la peur de l'échec. Un expert a fait valoir qu'être un entrepreneur ne consistait pas à prendre des risques, mais plutôt à gérer des risques. Le représentant d'Empretec Uganda a souligné que, au-delà du financement, l'un des principaux obstacles qui empêchait certains de s'engager dans l'entrepreneuriat tenait à leur état d'esprit, élément qu'il était possible de faire évoluer en leur apportant une formation appropriée et en renforçant leur confiance. L'importance de la problématique de l'échec était l'une des principales leçons apprises dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat. Le droit des faillites et les prescriptions en matière de fonds propres étaient essentiels pour atténuer le risque et, pour le premier, pour limiter les conséquences en cas de faillite;

b) Sensibilisation et création de réseaux: il a été noté que l'entrepreneuriat était un processus conduit par des entrepreneurs individuels et des équipes entrepreneuriales; il fallait donc des individus et des réseaux pour catalyser le processus. Il a été ajouté, en relation avec les politiques de l'entrepreneuriat, que les processus d'apprentissage mutuel offraient des perspectives de plus en plus prometteuses. Plusieurs activités et programmes de promotion de l'entrepreneuriat ont été mis en exergue, comme la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, avec des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans plus de 90 pays. De nombreux chefs d'État appuyaient cette initiative;

c) Accès au financement: les mesures de politique générale propres à améliorer l'accès au financement pourraient inclure un accès plus facile au crédit, aux garanties de crédit et aux capitaux. Le financement de départ et dans les premières étapes était particulièrement important. Un expert a fait valoir que les gouvernements ne pouvaient pas s'en remettre entièrement au marché pour financer les bonnes idées, compte tenu de l'imperfection des marchés naissants. Se référant aussi à l'image de la «vallée de la mort», il a dit que de nombreuses bonnes idées se transformaient en idées mortes faute de ressources suffisantes pour les développer. D'autres experts ont souligné la nécessité de promouvoir des sources de financement originales et créatives, et ont préconisé des partenariats avec le secteur privé. Des réformes pour les institutions financières, la microfinance et la microassurance pourraient aussi faciliter le financement de départ;

d) Relations interentreprises: il était jugé essentiel d'examiner comment concilier la mondialisation et l'appétit pour l'entrepreneuriat au niveau local. Beaucoup d'entrepreneurs et en particulier de petites et moyennes entreprises (PME) étaient en effet privés des avantages d'une participation au réseau mondial et aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Le représentant de SAB Miller a présenté un exemple concret des moyens de promouvoir les relations avec les PME locales pour développer le réseau d'approvisionnement local;

e) Éducation et compétences pour l'entrepreneuriat: l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat étaient considérées comme fondamentales dans tout cadre général pour l'entrepreneuriat. Elles permettaient aux entrepreneurs de se doter des compétences professionnelles et techniques requises pour lancer et développer leurs activités. La nécessité d'un plus large engagement des universités en faveur de l'entrepreneuriat a été notée. Les retombées bénéfiques du programme Empretec de la CNUCED ont été évoquées à travers les exemples positifs du Chili, de la Jordanie et de l'Ouganda, et la valeur des programmes de tutorat, particulièrement à l'intention des jeunes, a été mise en exergue. L'exemple particulièrement encourageant pour ces jeunes de la société IJB Real Estate, dirigée par une jeune femme ougandaise, illustre à la fois l'esprit d'entreprise individuel et l'utilité des financements publics (en l'espèce, le soutien du programme Empretec);

f) **Entreprenariat féminin:** on a souligné la nécessité de mettre l'accent sur les femmes et sur les programmes permettant d'éliminer les obstacles spécifiques auxquels les femmes entrepreneurs étaient confrontées. Ainsi, le représentant du Business Development Center de Jordanie a dit qu'il fallait libérer le potentiel encore relativement inexploité des femmes et s'est référé aux initiatives pour démarginaliser les femmes grâce à des programmes de tutorat et de formation des femmes au leadership, entre autres. Des programmes publics de financement d'amorçage pouvaient aussi faciliter l'accès au financement pour les futures femmes entrepreneurs;

g) **R-D et nouvelles entreprises innovantes:** le financement d'amorçage, de démarrage et de départ restait très problématique pour beaucoup d'entrepreneurs. Les mesures visant à améliorer l'accès au financement pourraient comprendre des prêts, des garanties de crédit et l'apport de capitaux avec l'aide des pouvoirs publics, ainsi que des partenariats et des incitations pour encourager les acteurs du secteur privé à financer davantage ces entreprises. Un certain nombre de pays avaient mis en place, par exemple, des fonds de capital-risque encadrés par les pouvoirs publics pour inciter le secteur privé à financer spécifiquement les nouvelles entreprises innovantes et leur développement dans un domaine donné, et avaient établi des fonds spéciaux pour l'entreprenariat, afin de réduire le coût du crédit pour ces entreprises. Les experts ont noté qu'un certain nombre de pays avait accru leurs dépenses de R-D et que les acteurs étaient beaucoup plus nombreux, y compris dans des pays en développement comme le Brésil, la Chine et l'Inde. Ils ont aussi noté que si les entreprises étaient de plus en plus souvent au cœur de l'innovation, la R-D publique était importante elle aussi. Les nouvelles entreprises innovantes avaient besoin non seulement de financement mais aussi de compétences pour accéder aux capitaux et au savoir-faire sur les marchés. Enfin, les experts ont souligné une fois de plus l'importance d'entreprises innovantes et s'appuyant sur des données scientifiques pour stimuler la croissance économique, et se sont référés aux incubateurs d'entreprises et aux partenariats avec les entrepreneurs dans les pays en développement;

h) **Environnement réglementaire:** un environnement réglementaire propice à l'entreprenariat nécessitait un engagement à un niveau élevé pour mettre en place tous les éléments d'un cadre général pour l'entreprenariat, ainsi qu'une bonne gouvernance et une coordination appropriée entre les institutions. Les mesures dans ce domaine devraient viser à réduire les lourdeurs administratives pour la création d'entreprise ou en cas de faillite. Les gouvernements devraient encourager l'entreprenariat à travers des systèmes de récompense et en accordant des prix aux entreprises compétitives. Ils devraient aussi veiller à ce que les lois sur le travail et la fiscalité et les réglementations commerciales favorisent l'entreprenariat plutôt que de le freiner. Un expert a souligné l'importance de renforcer les droits de propriété dans les pays les moins avancés et de faciliter l'accès des jeunes et des femmes à la terre. Un autre expert a dit que pour bien cibler une politique, il fallait d'abord savoir quels étaient les obstacles qui freinaient ou décourageaient l'entreprenariat. Et dans un environnement réglementaire propice, le secteur public devait pouvoir intervenir, faciliter et, tout aussi important, se désengager;

i) **Propriété intellectuelle:** les experts se préoccupaient de ce que les politiques devraient non seulement promouvoir l'entreprenariat, mais aussi protéger l'innovation locale. Il a été noté aussi qu'il fallait, même si cela était difficile, simplifier les régimes de propriété intellectuelle et en réduire le coût. En réponse, un représentant de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a précisé que la plupart des pays en développement avait déjà des régimes de propriété intellectuelle, mais qu'ils n'avaient sur place ni les compétences ni le savoir-faire permettant d'utiliser la propriété intellectuelle pour créer de la valeur à partir des résultats de la R-D et des innovations dans tous les secteurs économiques. Pour surmonter ces difficultés, il fallait que les pays en développement se dotent de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et

d'innovation. L'OMPI élaborait à cet effet des programmes de renforcement des capacités et apportait une assistance technique à ses États membres.

11. La 3^e séance de la session a été consacrée aux travaux des organisations internationales et aux initiatives dans le domaine des indicateurs pour mesurer l'entrepreneuriat dans les pays en développement. Un expert du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) a souligné qu'il était important d'harmoniser les données dans ce domaine pour permettre les comparaisons internationales et pour évaluer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement. Il importait aussi que ces données complètent les statistiques officielles recueillies par les services statistiques nationaux. Par exemple, les statistiques officielles ne capturaient que l'enregistrement des entreprises du secteur formel, tandis que le GEM prenait en compte, à travers ses enquêtes, l'activité entrepreneuriale informelle. Ces informations pouvaient aussi aider les décideurs à mieux cerner les domaines d'intervention essentiels. En Argentine, par exemple, le GEM avait montré que l'entrepreneuriat n'était pas suffisamment valorisé par le public. Après la réalisation d'activités de sensibilisation ciblées, les trois quarts des répondants reconnaissaient aux entrepreneurs qui avaient réussi un statut élevé. La question de la qualité des données et de leur comparabilité d'un pays à l'autre a été soulevée par plusieurs participants. Il a été pris note de l'importance de mesurer l'impact des faillites.

12. Un expert de l'OCDE a insisté sur l'importance de la collaboration entre les organisations de la société civile, les services statistiques nationaux et les organisations internationales pour pouvoir recueillir, avec un bon rapport coût-efficacité, des données fiables et comparables sur l'entrepreneuriat, surtout si ces données devaient être recueillies pour des groupes de pays n'appartenant pas à l'OCDE. Il a été noté que si les taux de naissance et de décès des entreprises étaient globalement similaires d'un pays à l'autre, une fraction seulement d'entreprises à forte croissance contribuait de façon disproportionnée à la création nette d'emplois dans l'ensemble des pays. On a aussi souligné l'urgence de disposer de données de qualité et d'actualité, compte tenu de la crise économique récente. L'accès à des données de qualité pourrait par exemple être amélioré grâce à une collaboration plus étroite entre les chambres de commerce, les associations professionnelles et les banques. Plusieurs experts ont déploré l'emploi abusif du terme «capital-risque» et ont demandé aux participants de bien faire la distinction entre les différents types de financement de démarrage.

13. Un expert du projet «Doing Business» de la Banque mondiale a souligné l'importance d'évaluer l'environnement réglementaire des pays. À la différence d'autres initiatives, le projet «Doing Business» prenait en considération les réglementations nationales du point de vue d'une petite entreprise du secteur formel, et calculait le nombre de procédures et le délai requis pour exécuter les opérations essentielles de l'entreprise. Cette approche fondée sur l'étude de cas assurait la comparabilité des données et permettait une analyse comparative entre les pays. La crise économique récente avait mis en exergue l'importance de l'environnement réglementaire lorsqu'il s'agissait de fermer une entreprise et d'en redéployer les ressources. On considérait que l'analyse comparative des pays avait un impact important, mais controversé. D'une part, elle servait de catalyseur pour lancer le débat entre les pays; d'autre part, elle favorisait les effets d'apprentissage par les pairs en aidant les pays à repérer les autres pays dans des situations comparables. L'importance de distinguer entre les diverses régions d'un pays, de même qu'entre les pays, a été notée. En ce qui concerne l'impact du projet, il a été indiqué que celui-ci avait conduit à 1 200 réformes des activités commerciales dans différents pays depuis 2004.

14. Les experts ont examiné l'utilité pratique des indicateurs de l'entrepreneuriat pour les institutions et pour les organisations de la société civile qui s'occupaient de promouvoir l'entrepreneuriat sur le terrain. On s'est accordé à reconnaître l'utilité des indicateurs pour mettre en lumière les difficultés essentielles, pour focaliser l'attention sur les domaines d'intervention prioritaires et pour éviter de «réinventer la roue» avec chaque programme.

L'importance critique de capturer le contexte local et institutionnel a été soulignée. Un expert a évoqué la difficulté de faire la part, pour recueillir les données, entre leur pertinence sur le plan local et leur comparabilité au niveau mondial. Par exemple, même si tous les entrepreneurs dans un pays donné considéraient qu'un certain type d'infrastructure était difficilement accessible, le problème affecterait les entreprises de manière différente selon les secteurs. Un autre sujet de préoccupation était l'importance relative de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services dans différents pays, et le poids respectif des indicateurs appropriés pour chacun de ces secteurs. Les experts étaient d'accord sur la nécessité d'indicateurs pour bien cerner les problématiques essentielles et orienter les politiques.

15. Un expert s'est dit préoccupé par l'exode des entrepreneurs qui quittaient les pays en développement où l'environnement économique était peu propice. Un élément de réponse à cette préoccupation était que ces entrepreneurs pourraient se familiariser à l'étranger avec des idées et des approches nouvelles et qu'ils pourraient jouer un rôle catalyseur dans leur communauté lorsqu'ils y reviendraient.

16. Un important thème de discussion a été la réponse à apporter à la problématique du secteur informel dans les pays en développement. On a fait valoir que ce secteur pouvait être considéré comme présentant un potentiel latent. Le besoin de prendre en compte ce secteur et de développer des stratégies pour le mobiliser a été souligné.

17. Les experts ont noté qu'il fallait mieux faire comprendre aux autorités et aux décideurs le rôle que pouvaient jouer les politiques de l'entrepreneuriat dans la croissance économique. On s'est demandé comment les organisations internationales pourraient aider de leur mieux les pays à cet effet. Un représentant de la CNUCED a déclaré que les réunions d'experts pluriannuelles elles-mêmes étaient un moyen innovant de répertorier et de diffuser les bonnes pratiques, à partir de quoi il pourrait être mis au point un ensemble de mesures pour aider les États membres à formuler et à appliquer leurs politiques nationales dans le domaine.

18. À la 4^e séance, les participants ont examiné les politiques de la STI et l'utilisation d'indicateurs. Il a été fait référence aux diverses sources actuelles d'indicateurs de la STI aux niveaux national, régional et international. Il a également été fait référence à l'importance des capacités en matière de STI pour le bien-être économique et social et à la contribution reconnue que l'innovation pouvait faire au progrès socioéconomique, arguments qui pourraient inciter les décideurs à s'intéresser au problème d'entrée de jeu. De l'avis général, les indicateurs de la STI pouvaient être des outils utiles pour améliorer l'analyse et les politiques dans le domaine, même si la disponibilité des indicateurs, l'adéquation de ceux qui avaient été réunis jusqu'à présent, et leur comparabilité entre les pays et les régions laissaient beaucoup à désirer. Les insuffisances étaient nettement plus importantes dans les pays en développement, même si elles n'étaient pas uniformes et qu'il y avait de fortes disparités selon les régions et selon les pays. En conclusion, il y avait beaucoup à faire pour surmonter ces insuffisances en améliorant la collecte des indicateurs, en améliorant les indicateurs eux-mêmes ou en les complétant, en les rendant mieux comparables et en les utilisant mieux pour l'analyse, la formulation des politiques et le suivi de leurs effets. Il avait été entrepris plusieurs initiatives pour améliorer la collecte des indicateurs, avec un certain succès. Mais ces efforts étaient insuffisants et mal coordonnées, et ils nécessitaient un appui additionnel. Et bien souvent, les indicateurs existants eux-mêmes n'étaient pas pleinement utilisés par les analystes et les décideurs. Ils n'avaient donc pas dûment servi d'outils utiles pour procéder aux analyses, formuler les politiques de la STI et évaluer les résultats des politiques appliquées. Tout cela était jugé d'autant plus décevant que plusieurs pays qui avaient utilisé des indicateurs de la STI et procédé à des analyses détaillées pour mieux formuler et cibler leurs politiques semblaient avoir réussi à améliorer leur performance économique et à accroître ainsi leur prospérité et le bien-être social.

19. La disponibilité et la qualité des indicateurs de la STI s'étaient améliorées au fil du temps, et le nombre effectif des indicateurs de l'innovation avait augmenté depuis les années 50. Plusieurs experts ont présenté des initiatives au niveau international (comme celles de l'Institut de statistique de l'UNESCO) et aux niveaux national et régional dans les pays en développement pour recueillir des indicateurs de la STI et contribuer à renforcer les capacités nationales de collecte de données statistiques afin que ces indicateurs soient mieux disponibles. En Afrique, en Asie et Amérique latine plusieurs initiatives étaient en cours pour réunir des indicateurs, et les programmes correspondants en étaient à divers stades d'exécution. Les indicateurs existants n'étaient pas non plus réellement comparables d'un pays à un autre, à l'intérieur des régions ou entre les régions, même si le degré de comparabilité variait beaucoup. Les experts ont noté que l'accès aux données pertinentes n'était pas facile, et que les services qui s'occupaient au niveau national de recueillir ces données et les institutions internationales qui les appuyaient rencontraient beaucoup de difficultés. On a insisté sur la nécessité d'une collaboration internationale renforcée et d'un soutien accru pour ces initiatives de la part des parties prenantes, y compris les organisations internationales.

20. Il existait à l'heure actuelle davantage d'indicateurs de la STI dans les pays développés que dans les pays en développement, et l'Union européenne était particulièrement active dans les enquêtes sur l'innovation. Mais les indicateurs eux-mêmes ne mesuraient pas encore assez précisément le niveau de l'innovation, les différents types d'innovation ou les effets réels des activités innovantes. On insistait trop, en particulier, sur les facteurs de l'innovation en termes d'efforts de R-D (dépenses de R-D notamment) et sur ses produits en termes d'inventions (mesurés par le nombre de brevets accordés), alors que les sources de l'innovation allaient bien au-delà de la R-D, qui pour les pays en développement n'était certainement pas la principale source. De l'avis général, l'innovation devait être mesurée avec plus d'exactitude. Même si on avait pu observer quelques progrès modestes lors d'enquêtes récentes sur l'innovation, il restait encore de grosses difficultés à surmonter concernant la définition de l'innovation, les faibles taux de réponse et la mauvaise qualité des données. Une autre difficulté tenait à l'accent mis sur l'innovation dans le secteur manufacturier au détriment des services et de l'agriculture, alors que cette dernière était particulièrement importante pour beaucoup de pays en développement. Mesurer l'innovation dans ces secteurs restait un réel défi. Les experts ont fait valoir que les indicateurs de la STI devraient refléter les différences de situation entre les pays développés et les pays en développement. Il fallait notamment veiller à ce que les indicateurs restent (et soient encore mieux) comparables au niveau international, tout en tenant compte des spécificités locales et en présentant une utilité pour les décideurs dans leur situation particulière. Un expert a fait valoir que pour être un instrument réellement utile permettant de développer la technologie afin de mieux lutter contre la pauvreté, les indicateurs devraient aussi fournir dans l'idéal une mesure de la STI dans les domaines importants pour la lutte contre le dénuement et la pauvreté. En outre, ces indicateurs devraient permettre dans l'idéal des analyses aux niveaux non seulement national mais aussi provincial et même communautaire.

21. Au-delà de ces importantes questions de collecte, de comparabilité et de mesure, certains experts estimaient que l'utilisation inadéquate des indicateurs de la STI par les analystes et les décideurs était un problème critique auquel il fallait trouver une réponse dans de nombreux pays en développement. De l'avis général, malgré les insuffisances évidentes des indicateurs existants, ceux-ci pouvaient être utiles pour la formulation des politiques à condition d'être analysés et interprétés avec soin. Or ils ne remplissaient pas ce rôle actuellement, en partie sans doute parce que certains pays étaient dépourvus des capacités qu'exigeait le type d'analyse requis, mais aussi parfois parce que les décideurs ne comprenaient pas bien le rôle crucial de la technologie et de l'innovation pour le développement. On a souligné, cependant, que les entreprises innovantes avaient de

meilleurs résultats et payaient des salaires plus élevés, ce qui permettait de progresser sur l'échelle du développement. Il a été dit aussi que la volonté et la rapidité d'action des pays dans ce domaine variaient beaucoup, et qu'il fallait énormément de temps dans certains pays pour que des mesures soient prises, alors que dans d'autres la réaction était beaucoup plus prompte. L'expérience de plusieurs pays en forte croissance qui avaient réussi à rattraper rapidement des pays développés avait démontré qu'une stratégie nationale claire en matière de STI, assortie de politiques adéquates et fondée sur une solide analyse, pouvait contribuer au progrès socioéconomique. Un expert a expliqué comment la République de Corée avait utilisé l'analyse des indicateurs nationaux de la STI pour mieux comprendre le degré d'innovation dans certains secteurs industriels. Ce type d'analyse pouvait être utile pour mieux cibler les politiques nationales afin d'améliorer la performance des pays en matière d'innovation et de contrôler les effets de ces politiques. Pour mettre pleinement à profit le rôle des indicateurs de la STI, il fallait une concertation entre les responsables de la collecte des indicateurs, les analystes de la STI et les décideurs.

22. Les experts ont souligné que le Manuel de Frascati et le Manuel d'Oslo étaient des guides utiles pour mesurer la STI. Mais il fallait que les pays en développement puissent utiliser des indicateurs qui permettent les comparaisons internationales et qui guident aussi la formulation de la politique de chaque pays. Il a été ajouté qu'une mesure du processus d'innovation – y compris sous l'angle des ressources humaines, des liens entre les acteurs et des efforts requis – et de son impact sur la productivité, la capacité d'exportation et l'emploi, par exemple, serait utile aussi pour formuler des stratégies entrepreneuriales et pour le développement social. Au niveau international, cette mesure aiderait à mieux comprendre le rôle de chaque pays dans le processus d'innovation mondial.

23. Plusieurs pays ont fait part de leur expérience en matière d'enquêtes sur l'innovation ainsi que pour promouvoir l'innovation auprès des entrepreneurs. Une enquête sur l'innovation dans un pays doté de ressources, par exemple, avait montré que si ce pays avait su attirer et retenir des acteurs dans le domaine de l'innovation, le niveau de diffusion de celle-ci était assez faible faute d'interactions et de partenariats avec les acteurs locaux. Dans un pays venu tardivement à l'innovation, la séquence pour l'accumulation des capacités – à savoir études techniques, conception, développement et recherche – était l'inverse de celle des pays chefs de file traditionnels (recherche, développement, conception, études techniques). Pour appuyer l'acquisition de technologies dans ces pays et pour guider ceux qui souhaitaient s'engager sur cette voie de développement, il fallait des indicateurs de la STI qui reflètent l'utilisation et l'application des technologies, l'acquisition et l'assimilation de celles-ci, la mise à niveau technologique et les études rétrotechniques et enfin la recherche-développement. Une initiative régionale – l'Initiative sur les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique – s'était limitée aux indicateurs traditionnels dans sa première enquête, même si les centres nationaux de liaison avaient eu le choix d'ajouter des indicateurs spécifiquement nationaux. La mesure de l'innovation dans le vaste secteur informel de ce continent, qui était important sur le plan économique, représentait un défi particulier. Un autre pays encore, qui n'avait pas de vaste banque de données et qui n'avait pas fait d'enquête sur l'innovation, avait néanmoins obtenu des résultats en termes de partenariats technologiques et d'acquisitions de technologies.

24. Il a été suggéré d'encourager résolument l'innovation à tous les niveaux à travers une meilleure reconnaissance et en offrant des incitations et des débouchés. Dans l'agriculture par exemple, un grand nombre de pratiques et de processus nouveaux venaient des utilisateurs finals et étaient diffusés par le biais de contacts sociaux, peu importe leur origine ou leur auteur. Il faudrait donc inciter les étudiants, dans les pays en développement comme dans les pays développés, à rechercher des solutions d'un bon rapport coût-efficacité. En outre, les entreprises innovantes pourraient être répertoriées et bénéficier de procédures plus rapides, afin d'encourager d'autres entreprises. La question du rôle

potentiel des commandes publiques comme sources d'innovation et aussi des diasporas considérées comme un réservoir d'innovation a été également soulevée.

25. Le déficit d'information actuel devait être vu non pas comme un obstacle à la coopération et à la collaboration, mais plutôt comme une occasion de dialogue pour échanger des connaissances et des expériences. Parmi les domaines d'action suggérés, on a mentionné des ensembles d'indicateurs essentiels qui pourraient: a) être utilisés sélectivement pour différents niveaux d'analyse, c'est-à-dire international, régional, national et infranational; b) élargir le cadre conceptuel en y incluant l'impact et la qualité de l'innovation; c) aider à suivre les problèmes et les obstacles systémiques, depuis les infrastructures et les investissements disponibles jusqu'aux problèmes des entreprises pour l'utilisation, l'acquisition et l'assimilation des technologies, ainsi que pour la conception et les études techniques; d) servir d'indicateurs sectoriels, recueillis par le biais d'instances comme le réseau mondial des chambres de commerce, en vue d'obtenir des réponses plus exactes et plus tournées vers l'action; et e) mesurer les produits et les travaux de R-D privés. La collaboration internationale future dans ce domaine pourrait notamment inclure des études conjointes pour améliorer les indicateurs de la STI.

Principaux éléments se dégageant du débat

26. Reconnaissant l'importance de l'entrepreneuriat et de l'innovation comme éléments clefs de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, ainsi que pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les experts ont noté que la CNUCED devrait continuer à établir un répertoire des bonnes pratiques en matière de politiques de l'entrepreneuriat reposant sur les six grands éléments définis pour un possible cadre général de la CNUCED pour le développement de l'entrepreneuriat. Ces éléments étaient les suivants: a) environnement général propice à l'entrepreneuriat; b) promotion de l'entrepreneuriat, politiques et création de réseaux; c) entrepreneuriat, éducation et compétences; d) recherche-développement, exploitation commerciale de la technologie et services de vulgarisation; e) soutien financier pour la création et le développement des entreprises; et f) cadre réglementaire. Ce répertoire jouerait trois rôles, en constituant: a) un mécanisme de liaison entre les experts; b) un recueil mondial d'informations complètes sur les programmes gouvernementaux et autres pour l'entrepreneuriat et l'innovation; et c) un outil pour l'analyse comparative des programmes de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

1. Indicateurs essentiels

27. La CNUCED devrait continuer à élaborer un ensemble d'indicateurs essentiels pour évaluer l'efficacité des politiques de l'entrepreneuriat, en tenant compte des meilleures pratiques et des leçons apprises d'autres institutions et parties prenantes pertinentes. Cet ensemble, avec le cadre général, fournira un outil pour la formulation de politiques de développement de l'entrepreneuriat dans les pays en développement et les pays en transition.

28. La CNUCED devrait continuer à coopérer avec les programmes ou organismes pertinents qui s'attachent à promouvoir l'entrepreneuriat comme l'OCDE, la Fondation Kaufmann, le projet SEBRAE, le programme Endeavor, la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, etc.

2. Diffusion

29. Pour faciliter la diffusion des meilleures pratiques et le partage de connaissances, la CNUCED devrait créer une base de données et un portail Web (peu coûteux) sur des forums électroniques, à partir des bonnes pratiques identifiées par les experts et validées par des indicateurs d'évaluation de l'impact. Les discussions entre experts et les contributions

du groupe d'experts devraient être mises en ligne sur une plate-forme électronique spécifique accessible sur le site Web de la CNUCED.

3. Rôle clef de l'innovation

30. Affirmant l'importance de la STI comme moteur d'une économie fondée sur le savoir et pour promouvoir le développement économique durable, les experts ont dit qu'il fallait élaborer des politiques de la STI cohérentes et adaptées aux réalités et aux possibilités des pays en développement, et ils ont encouragé la CNUCED à renforcer ses travaux de recherche et d'analyse sur la problématique de la STI et à faciliter le dialogue sur les politiques de la STI. Ils ont encouragé encore la CNUCED à poursuivre les examens des politiques nationales de la STI dans les pays en développement.

31. Reconnaissant que la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de la STI devaient reposer sur des éléments d'information solides et objectifs, les experts ont encouragé la CNUCED à promouvoir l'utilisation des indicateurs de la STI pour formuler et évaluer les politiques correspondantes. Ils ont souligné que pour des politiques judicieuses en la matière, il fallait des indicateurs de la STI pertinents, appropriés et convenant aux pays en développement.

4. Coopération

32. Notant que la politique de la STI dans les pays en développement ne pouvait pas s'appuyer sur des indicateurs tirés directement de l'expérience des pays développés, et que les décideurs avaient besoin d'avoir et d'analyser des indicateurs de la STI qui reflétaient la situation économique et l'état de l'innovation dans les pays en développement, les experts ont encouragé la CNUCED à coopérer avec d'autres organisations et initiatives aux niveaux international, régional et national, afin de promouvoir le développement d'indicateurs de la STI pertinents, qui permettraient de formuler des recommandations valables en matière de politiques.

5. Comparabilité et pertinence

33. Conscients de l'intérêt pour les décideurs, les milieux universitaires, les services statistiques nationaux et le secteur privé de pouvoir accéder à des indicateurs de la STI comparables au niveau international, les experts ont encouragé la CNUCED à continuer à examiner avec les autres parties prenantes la possibilité d'établir une liste commune d'indicateurs de la STI adaptés aux réalités des pays en développement et des pays les moins avancés.

6. Des efforts accrus

34. Conscients des besoins actuels en matière de développement des capacités pour collecter et analyser les données concernant la STI, les experts ont encouragé la CNUCED à travailler, en collaboration avec d'autres organisations internationales et régionales, au renforcement des capacités dans les pays en développement, et particulièrement les PMA, pour collecter et analyser des données relatives à la STI afin d'aider les décideurs à formuler des politiques de la STI qui contribuent au développement.

35. Il a été noté que de meilleures politiques de l'innovation offraient davantage de possibilités d'accélérer la croissance, de réduire la pauvreté et d'améliorer la santé et le bien-être. Des efforts accrus pour promouvoir les interactions et les meilleures pratiques, par conséquent, pouvaient avoir des retombées bénéfiques importantes et durables.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

36. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Charles Wessner (États-Unis d'Amérique)

Vice-Président/Rapporteur: M. Anas Alami Hamedane (Maroc)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

37. À la même séance, la réunion a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (qui figurait dans le document TB/B/C.II/MEM.1/5); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Politiques de développement des entreprises et renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la session

38. À sa séance plénière de clôture, le vendredi 22 janvier 2010, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats (voir le chapitre I).

D. Adoption du rapport

39. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion a autorisé le Vice-Président/Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la réunion.

Annexe

Participation*

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Algérie	Jamaïque
Angola	Jordanie
Arabie saoudite	Kenya
Argentine	Malaisie
Bangladesh	Maroc
Bélarus	Maurice
Belgique	Mexique
Bénin	Monténégro
Botswana	Mozambique
Brésil	Namibie
Cameroun	Népal
Chili	Nigéria
Chine	Oman
Chypre	Ouganda
Colombie	Pakistan
Congo	Pérou
Côte d'Ivoire	Philippines
El Salvador	Pologne
Émirats arabes unis	République dominicaine
Espagne	République-Unie de Tanzanie
États-Unis d'Amérique	Saint-Siège
Éthiopie	Sénégal
Fédération de Russie	Slovaquie
France	Thaïlande
Géorgie	Trinité-et-Tobago
Ghana	Turquie
Grèce	Uruguay
Indonésie	Venezuela (République bolivarienne du)
Iran (République islamique d')	Zambie
Israël	Zimbabwe
Italie	

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Communauté européenne;
 Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique;
 Organisation de coopération et de développement économiques;
 Secrétariat du Commonwealth.

3. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session:

Centre du commerce international CNUCED/OMC;
 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

* La liste des participants porte la cote TD/B/C.II/MEM.1/Inf.2.

Commission économique pour l'Europe;
Programme des Nations Unies pour le développement;
Programme des Nations Unies pour l'environnement.

4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session:

Banque mondiale;
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel;
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle;
Union internationale des télécommunications.

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Catégorie générale

Centre international du commerce et du développement durable;
Ingénieurs du monde;
Third World Network.

6. Les représentants des milieux intellectuels et universitaires et du secteur privé ci-après étaient invités à la réunion d'experts:

M^{me} Karen Wilson, Fondation Kauffman;
M. Luc Soete, Directeur, Université des Nations Unies, UNU-MERIT;
M. Déogratias Harorimana, Rwanda Development Board;
M. Thomas Andersson, Professeur, Conseiller principal et Président du conseil d'administration, IKED, Suède;
M. D. H. Swart, Directeur, What Works Strategy, Afrique du Sud;
M. Nir Ofek, Directeur général de Glocals;
M. Geoffroy Raymond, Directeur général de Tegona;
M. Hussein Al-Natsheh, Queen Rania Center for Entrepreneurship;
M. Chibamba Kanyama, SAB Miller;
M. Jesus Martin Garcia, Eclosion;
M^{me} Marisile Saghbini, Semaine mondiale de l'entrepreneuriat;
M^{me} Amisha Miller, administratrice chargée du suivi et de l'évaluation, Entreprise UK;
M. Tim Olalekan Williams, Secrétariat du Commonwealth;
M. Francesco Dalbo, Goa Corporation;
M. Jeff Skinner, Directeur exécutif, Foundation for Entrepreneurial Management, London Business School;
M^{me} Mariarosa Lunati, Coordinatrice pour les indicateurs de l'entrepreneuriat et les statistiques sur les entreprises, Direction des statistiques de l'OCDE;
M^{me} Sylvia Solf, administratrice de programme, projet «Doing Business», Groupe de la Banque mondiale;

- M. Ignacio de la Vega, Professeur d'entrepreneuriat et de gestion stratégique, IE Business School de Madrid;
- M. Fabio Tran, Endeavor, Brésil;
- M. Juliano Seabra, Endeavor, Brésil;
- M^{me} Margaret Mokgethe, Local Enterprise Authority, Gaborone;
- M. Ignacio del Arco, I2BC, Espagne;
- M. Carlos Roberto Cortés Martínez, CAFAM, Colombie;
- M. Sunil Mani, Professeur, Center for Development Studies, Inde;
- M. Sebastián Rovira, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
- M. Taeyoung Shin, chargé de recherche principal et ancien Vice-Président, Institut des politiques de la science et de la technologie, République de Corée;
- M^{me} Diana Suarez, Centro Redes et Professeur à Universidad Nacional de Quilmes, Argentine;
- M. Martin Schaaper, spécialiste du programme pour les statistiques sur la science et la technologie, Institut de statistique de l'UNESCO;
- M. Khaleefa S. Al-Mansouri, Directeur du programme ADAEP, Directeur de la planification des stratégies et des politiques, Secrétariat général du Conseil exécutif d'Abu Dhabi;
- M. Patarapong Intarakumnerd, Institut de l'innovation de l'Université Thammasat, Thaïlande;
- M. Philippe Mawoko, Coordonnateur de l'Initiative sur les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique, Bureau du NEPAD pour la science et la technologie, Afrique du Sud (par visioconférence).
-